



LE PROJET ASSOCIATIF

SOMMAIRE

P4

NOS VALEURS
ET NOS PRINCIPES

P6

VIE
ASSOCIATIVE

P8

LES PRIORITÉS
STRATÉGIQUES

- Accueil, accompagnement, protection des personnes ...
- Logement, emploi et formation, santé, accès aux droits, culture...
- Militantisme, partenariats, réseaux, territoires ...
- Expérimentations, prospectives, évaluation ...

PRÉAMBULE

La constitution d'Arélia (Association Régionale pour le Logement et l'Insertion par l'Activité Economique) procède d'une histoire associative de lutte contre l'exclusion, portée par 4 figures historiques, qui s'étend sur un siècle d'existence. Elle a abouti en 2016 à la fusion de l'association du Grand Sauvoy (ex Foyer du Jeune Ouvrier) accueillant des hommes et des femmes et de l'association REGAIN 54, ayant récemment elle-même regroupé trois autres associations : l'Association Lorraine d'Aide aux Sans Abris (ALASA) pour les adultes à la rue, l'Association Lorraine d'Accueil des Libérés (ASLORAL), dont le but était de recevoir des sortants de prison et l'association du Gîte Familial, foyer d'accueil de femmes seules ou avec enfants, se retrouvant à la rue.

Arélia poursuit les finalités qui étaient celles des fondateurs, associant la mise à l'abri et la protection des personnes vulnérables à une prise en charge globale de toutes leurs difficultés leur permettant de se réintégrer dans la société, de développer leur projet de vie et d'accéder à un logement, un emploi, aux soins, à l'éducation ou une formation, à la culture ou à des activités physiques ou sportives.

Arélia fonde et déploie ses actions sur les valeurs de la Déclaration des droits de l'Homme.

Placée au cœur de la société et de ses évolutions, Arélia veut influencer sur la cohésion sociale en privilégiant les rapports de solidarité entre toutes les composantes de la société.

NOS VALEURS ET NOS PRINCIPES

NOS VALEURS ET NOS PRINCIPES

Arélia fonde ses actions sur les valeurs de la République : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

C'est dans la liberté qu'Arélia agit en tant que personne morale.

C'est dans l'égalité qu'elle inscrit ses démarches, ses relations avec tous les acteurs de la vie associative et ses rapports avec ses partenaires, publics ou privés.

C'est dans la fraternité qu'elle réalise un accueil et un accompagnement de toute personne se trouvant en situation d'exclusion quelle qu'en soit la raison.

Aux valeurs portées par Arélia, correspondent les principes suivants :

- Un accueil inconditionnel des personnes, avec respect, écoute active et accompagnement ;
- Une action inscrite dans un développement durable à partir d'une approche qui associe l'économie, le social, l'environnement et la place de la personne ;
- La citoyenneté, Arélia considérant les personnes comme des sujets de droit, membres à part entière de la société ;
- Un professionnalisme de l'ensemble des acteurs, dans leurs approches, conceptions et pratiques ;
- Une militance en faveur de la promotion et de la valorisation des décisions et orientations associatives ;
- La laïcité, qui interdit tout type de discrimination à l'égard de toute personne, dans l'association, ses services ou établissements ;
- Démocratie et compétence dans le fonctionnement de ses instances ;

- Le respect de toutes les autres entités présentes sur les territoires dans lesquels Arélia est appelée à mener des partenariats ou des coopérations.

Ces valeurs et principes trouvent leur expression dans l'action associative pour :

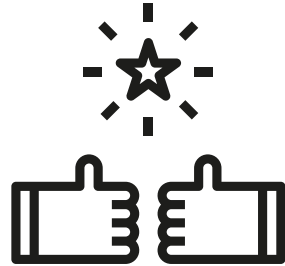
- Un humanisme réaliste, responsable et exigeant ;
- Une lutte contre toutes les formes d'exclusion ;
- La création et l'approfondissement du lien social ;
- L'innovation sociale et solidaire ;
- Le développement de la démocratie participative avec les personnes accueillies.



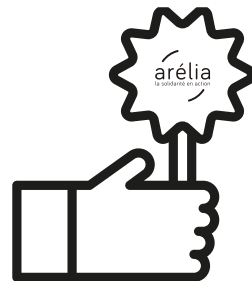
VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE

Arélia se dote de tous les outils nécessaires pour permettre un fonctionnement démocratique.



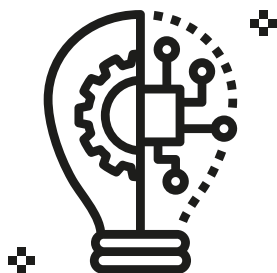
La gouvernance associative d'Arélia doit être compétente et militante et a pour ambition la participation des personnes accueillies, des adhérents, des salariés et des partenaires.



La décision d'adhérer à Arélia constitue une volonté de s'inscrire dans cette démarche conforme aux valeurs et principes de l'association.



Arélia a le souci du développement du nombre d'adhérents et des modalités de leur participation. Elle veille à assurer leur diversité en termes d'expérience, de culture, d'âge. Elle permet également l'adhésion de toute personne ou groupement volontaires : personnes accompagnées, étudiants, stagiaires, bénévoles dans le cadre d'actions innovantes, associations ou entreprises sur un même territoire.



L'association informe ses adhérents lors des moments forts constitués par l'assemblée générale ou d'autres moments de réflexion, de convivialité ou de situations exceptionnelles. Elle développe à leur intention les moyens d'information ou de participation les plus pertinents.



LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

pour les années 2020 à 2025

LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

L'association propose pour les
5 années à venir de donner
priorité aux axes suivants >

1

ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT, PROTECTION DES PERSONNES ...

Arélia s'engage à un accueil inconditionnel, avec empathie et dignité, de toute personne en situation précaire, en lui assurant une mise à l'abri et un accompagnement aux soins. Elle recherche et favorise également la participation des personnes accueillies à l'activité des services et établissements et leur représentation.



Cette approche des publics accompagnés est fondée sur :

- La non discrimination et l'égalité ;
- Le respect bienveillant dû à chacun, le non-jugement, la bienveillance ;
- La compréhension de leur parcours ;
- L'écoute des besoins, des attentes, des aspirations ;
- L'accès aux droits fondamentaux ;
- Leur maintien dans l'environnement social ;
- L'ouverture d'espaces d'expression et de participation.

2

LOGEMENT, EMPLOI ET FORMATION, SANTÉ, ACCÈS AUX DROITS, CULTURE...

Les salariés, qui sont les vecteurs humains et techniques des actions d'Arélia, doivent être informés lors de tout recrutement, de la nature associative de l'employeur et de la nécessité du respect de ses valeurs et principes.

Témoins de situations individuelles pénibles, parfois violentes, ils doivent développer des stratégies d'empathie et de patience pour communiquer avec des populations de plus en plus diverses.

Ce sont de multiples compétences qui sont mises en œuvre pour accompagner utilement ces personnes.

Toutes formations nécessaires aux métiers pratiqués et résultant des évolutions professionnelles doivent être assurées. Tout dispositif permettant de réduire les risques psycho-sociaux sera recherché.

La sélectivité croissante du marché de l'emploi, la fragilité des formes

de sociabilité et la montée des individualismes exigent des formes institutionnalisées de solidarité. C'est pourquoi Arélia choisit d'organiser son action autour de 5 pôles que constituent :

- L'Accueil, l'hébergement, l'insertion ;
- L'Insertion par l'activité économique ;
- L'accompagnement social et professionnel ;
- Le développement et l'innovation sociale ;
- L'administration et les services supports.





Ces pôles sont indissociables des évolutions socio-économiques, environnementales, nationales et territoriales. De plus en plus soumis aux choix des politiques sociales et aux contraintes budgétaires, ce contexte impose une fonction de veille sociale et juridique ou réglementaire.

L'hébergement, la mise à l'abri, et depuis peu le soutien aux migrants, s'inscrivent pleinement dans le principe de solidarité. Arélia fonde son action sur des offres d'accueil et d'hébergement en fonction des profils et des besoins des personnes.

Le travail compte parmi les éléments centraux de l'intégration à la société.

Il est, non seulement rémunérateur, mais il permet aussi à la personne de rejoindre le corps social.

Les familles peuvent être confrontées à différentes fragilités (relations conjugales, exercice de la parentalité, sortants de prison, femmes seules ou victimes de violences ...). Dans ce but, Arélia développe des actions spécifiques dédiées à la médiation et à l'accompagnement social dans le cadre du logement.

3

MILITANTISME, PARTENARIATS, RÉSEAUX, TERRITOIRES ...

L'accompagnement social demande un travail en partenariat, de nature publique ou privée, tant institutionnel qu'associatif.



Arélia dispose de conventions en particulier avec l'Etat et les collectivités territoriales, qui permettent des financements pérennes ou non. En tant que personne morale exerçant une fonction d'intérêt général, elle ne poursuit aucun but lucratif mais assume un service d'accompagnement en se considérant comme un partenaire et non un prestataire du service public.

Arélia se doit de participer à tout réseau de personnes morales, qui permet d'agir sur tout territoire à partir de constats partagés et éventuellement en mutualisant les moyens.

Arélia entend être actrice dans les regroupements associatifs auxquels elle adhère, à condition que la démarche s'inscrive dans un projet commun, avec les mêmes valeurs identifiées et partagées par ses partenaires.

Elle poursuivra sa réflexion sur la mise en place d'outils nécessaires à sa communication interne et externe.



4

EXPÉRIMENTATIONS, PROSPECTIVES, ÉVALUATION ...

Loin de vouloir rester dans sa configuration actuelle, Arélia attache une importance stratégique au développement, à la prospective et à l'innovation sociale. Sans que ce soit non plus une fin en soi...

Ces démarches ont pour but de décliner les grands axes du projet associatif au présent et au futur. Elles concernent notamment :

- les différentes formes d'exclusion sociale ;
- la question des migrations ;
- les questions de développement durable ;
- la démocratie participative.

Elles prennent en compte tout ce qui évolue dans nos environnements, en particulier :

- les évolutions sociétales ;
- les évolutions dans les territoires ;

- les évolutions institutionnelles ;
- les évolutions des organisations et du management, les évolutions technologiques.

Les méthodes utilisées pour développer et innover incluent les phases de diagnostic partagé, de créativité, d'expérimentation et d'évaluation. Leurs moteurs sont l'intelligence collective et la concertation.

Les partenaires étant aussi des vecteurs d'évolution, Arélia participe volontiers, notamment avec la recherche universitaire, à une réflexion sur toute forme de mutualisation.

Sur un plan financier, elle reste vigilante afin que les moyens alloués pour son développement soient adaptés à ses capacités d'innovation et d'adaptation continue, en lien avec les nécessités de l'accueil inconditionnel et les orientations des pouvoirs publics.



- la coordination entre bénévoles et salariés ;
- la démocratie participative dans les instances de gouvernance ;
- les outils de communication internes et externes ;
- la prise en compte par l'opinion publique des problèmes d'exclusion.

Au niveau de la vie associative, elle s'oblige à une réflexion prospective sur :

- le recrutement des adhérents et sympathisants ;
- l'évolution des compétences de ses élus ;



Le conseil d'administration d'Arélia s'engage à rendre compte chaque année du respect des valeurs et des principes du présent projet, dans tous les dispositifs relevant de sa responsabilité, en fonction de la réglementation et des moyens qu'il peut mobiliser.



87 bis avenue du Général Leclerc 54000 Nancy
03 83 15 10 50 • arelia@arelia-asso.fr
www.arelia-asso.fr